Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28. — TELEPHONE

Chronique électorale

La courtoisie du chouan

M. Ducrocq n'ayant pas grande confiance en son programme pour attirer les électeurs, essaie de sa photographie. Il vient d'en inonder la circonscription.

Sa tête est accompagnée d'une circulaire dans laquelle il se paie celle de l'électeur.

Mes chers concitoyens, commence-t-il, par une campagnie électorale sans injures et sans violences, je vous ai prouvé mon respect des opinions et la dignité de chacun, ma volonté de travailler à la fraternité entre tous nos compatriotes.

M. Ducrocq-Boutemy est merveilleux d'audace. Sa campagne fut, en effet, toute faite d'injures et de calomnies.

Mais, laissons les radicaux lui répondre, puisque c'est surtout à eux qu'il s'adresse pour essayer de capter leurs suffrages, après avoir traîné lers chefs dans la boue.

Nous avons reçu de Baisieux une lettre dont nous extrayons ce court passage :

« Si la campagne électorale se fit sur le terrain des principes en ce qui concerne les deux candidats républicains, il n'en fut pas de même du côté réactionnaire. Par ses circulaires, par ses journaux, par ses brochures, par ses prospectus illustrés, M. Ducrocq a déversé l'insulte, bavé la calomnie sur tous les militants du parti républicain radical de la 6e circonscription.

De Sainghin-en-Mélantois, on nous écrit aussi, pour protester contre les paroles de M. Ducrocq, qui prétend avoir mené une campagne électorale sans injures et sans violences.

« Le matin même du vote, le 24 avril, M. Ducrocq faisait distribuer dans la commune et dans les communes voisines, une circulaire dans laquelle M. Bonduel, un des chefs du parti radical, un homme que nous vénérons tous, était grossièrement injurié ».

La voilà, électeurs radicaux, la lutte courtoise de M. Ducrocq-Boutemy, le candidat réactionnaire clérical. Tous vos chefs ont été insultés vilipendés par lui ou ses agents, parmi lesquels brillait, au premier rang, à Sainghin toujours, un ex-policier roubaisien qui se proclamait dans la ville dont Motte de Froyenne est maire, radical, socialiste et franc-maçon et se disait victime des réactionnaires cléricaux.

Personne ne fut épargné par M. Ducrocq et sa bande mais M. Delecroix fut certainement le mieux servi.

Souvenez-vous, le jour du vote, des paroles prononcées par lui à Hem, mardi dernier.

« Le citoyen Dubled vous rappelait, dans son discours, qu'en 1906, tous les socialistes avaient su faire leur devoir ; vous ne nous déshonorerez pas en oubliant de faire le vôtre. Il ne manquera pas une voix radicale à Dubled.

» Il a rappelé aussi la campagne d'injures et de perfides insinuations menée contre moi et les chefs du parti radical de la circonscription, par M. Ducrocq ses journaux et son parti.

» Il est impossible à des radicaux, à des républicains, de voter pour un homme qui ramassa la boue à pleines mains pour essayer de salir la République et les défenseurs de la République ».

Ah ! vous pouvez dire, monsieur Ducrocq, que vous n'avez insulté personne, que votre campagne fut sans violences.

Soyez certain que tout le monde va s'empresser de vous croire sur parole. Même M. Bondnel de Sainghin-en-Mélantois, même M. Delecroix.

M. Motte le fossoyeur

M. Motte avait refusé avant le premier tour de scrutin de présider les réunions de M. Ducrocq, dont le cléricalisme trop accentué lui semblait de nature à compromettre M. Deschodt.

Ce dernier étant battu, le protégé d'Anatole de Froyennes, s'est décidé à servir de cornac au petit fils du grand-père. Il l'a présenté mardi aux électeurs réactionnaires de Croix et la présentation faite s'est mis à dauber consciencieusement sur les radicaux.

C'est la « Croix » qui nous l'annonce dans le compte-rendu paru mercredi matin.

Ensuite, le candidat, M. Ducrocq-Boutemy a pris la parole pour demander les voix de ces mêmes radicaux si bien arrangés un instant auparavant par son barnum.

Après celle-là il faut tirer l'échelle. Les électeurs qui se laisseraient prendre au boniment du réactionnaire gendre de M. Boutemy, y mettraient vraiment de la bonne volonté.

Allons, M. Motte sera le fossoyeur de M. Ducrocq, dans la sixième circonscription comme il fut celui de M. Deschodt dans la septième.

M. Ducrocq radical !?

Le « Journal de Roubaix » est bien amusant. Son candidat ; celui de la « Croix » et de l'Union catholique a visité les cantons de Cysoing et de Lannoy la semaine dernière, et partout il a été vivement félicité. C'est incroyable comme les cercles radicaux rivalisent de zèle, d'ardeur, d'entrain à son égard pour assurer le succès de sa candidature.

C'est tout juste s'il n'est pas porté en triomphe par les électeurs du citoyen Delecroix !

Or, n'en déplaise au « Bien informé », rien n'est moins exact.

Partout, les républicains, fidèles à la discipline républicaine, entendent la respecter.

Partout ils sont les premiers à acclamer le citoyen Dubled, candidat du Bloc de gauche.

Partout, le désistement loyal de l'intègre citoyen Delecroix a été compris et approuvé.

Partout, ceux qui votèrent pour lui au premier tour, compléteront la défaite cléricale en élisant Dubled seul candidat du Bloc républicain comme l'a si bien dit le citoyen Delecroix.

Inutile donc que M. Ducrocq pose au radical, car en ce cas, le genre de radis qu'il représenterait serait de ceux qui sont toujours faux et indigestes et les électeurs de M. Delecroix aiment pas les choses frelatées.

Réunions électorales

LYS-LEZ-LANNOY. — Aujourd'hui jeudi, à cinq heures, salle Gernier, rue de Leers. Orateurs : Coupez, Bataille et Salomon.

PETIT-BAISIEUX. — Aujourd'hui jeudi, à cinq heures, salle de l'estaminet Delcourt, à l'Ancien Facteur. Orateurs: Caillet, DUBLED et Jules Guesde.

FOREST. — Aujourd'hui jeudi, salle du Petit-Moscou, à cinq heures. Orateurs : Chuffart, Doise et Levrault.

GENECH. — Aujourd'hui jeudi, à cinq heures, salle du Grand Bal. Orateurs : C. Carlier et L. Bailleul.

ASCQ. — Aujourd'hui jeudi, salle Appourchaux, à huit heures. Orateurs : Levrauld et DUBLED.

Les Grèves

A L'IMPRIMERIE CASTELAIN

Mercredi matin, les grévistes de l'imprimerie Castelain Fernand, rue Pierre-Motte, ont repris le travail aux anciennes conditions.

AU TISSAGE LEROUX

La grève du tissage Leroux frères, rue de Tourcoing, est terminée, les grévistes ayant obtenu une augmentation de 10 centimes à l'heure.

Une chûte grave

On a conduit, hier, à l'hôpital de la Fraternité, Jules Chatelain, âgé de 3 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 217 bis. Le malheureux ayant fait une chute s'est grièvement blessé à la face et au thorax.

Tombé dans le canal

Edmond Dhavé, âgé de 56 ans, chiffonnier, demeurant rue Franklin, 127, est tombé hier, vers 1 heure 45 de l'après-midi, dans le canal, quai de Wattrelos.

Heureusement pour lui passait sur ce même quai Jules Hennebel. Aidé de l'éclusier le plus proche, il lui jeta une bouée de sauvetage et parvint à le ramener à la rive.

Après avoir reçu quelques soins à l'estaminet Nollet, Dhavé a regagné son domicile.

Sa femme le quitte, il se pend

Avant-hier soir, Vandenplassche Henri, 29 ans, colporteur, né à Tourcoing, demeurant en garni, rue Sainte-Eleuthère, 27, eut une discussion avec sa femme qui quitta aussitôt le domicile conjugal.

Hier matin, vers dix heures et demie, chagriné de se voir abandoné par son épouse qui n'était pas encore revenue, il dit à qui voulait l'entendre que dans dix minutes il serait pendu dans son intérieur.

En effet, vers dix heures quarante-cinq, la principale locataire venant à passer près de la porte de la cuisine où Vandeplassche était rentré depuis peu de temps, constata que celui-ci était pendu derrière ladite porte dans laquelle est encastré un carreau, que l'on brisa pour couper la corde. Mais la mort avait fait son œuvre quoique le corps fut encore chaud.

Un enfant blessé d'un coup de carabine

En s'exerçant à tirer avec une carabine, un enfant de 11 ans, blesse très grièvement son jeune frère.

Hier soir, vers sept heures, le jeune Pierre Isbecque, âgé de 11 ans, fils du docteur, qui habite rue des Arts, s'exerçait à tirer à la carabine lorsque survint son frère Gérard, âgé de 13 ans.

Les deux enfants causèrent un moment, et l'aîné, avec l'insouciance de son âge, se dirigea vers le carton qui servait de cible à son frère.

Au même moment, le coup partit, et Gérard roula sur le sol.

Effrayé, le jeune Pierre jeta des cris qui firent accourir les parents. Gérard fut transporté dans son lit dans un état jugé tout d'abord désespéré.

Cependant, il reprit ses sens et bien que la blessure soit des plus graves, on espère encore le sauver.

Il aurait, dit-on, le poumon droit perforé à la base.

ENTRE FEMMES

Procès-verbal pour injures et violences sur Burgraeve Florine, épouse Ivens, a été rédigé à la charge de Marie Vanhecke, femme Walleys, demeurant rue des Longues-Haies, cour Décrème, 4.

MAIN MUTILEE

Chez MM. Leroux frères, fabricants, rue de Tourcoing, M. Henri Deschamps, 33 ans, tisserand, demeurant à Toufflers, hameau du Voisinage, a eu, en voulant serrer un écrou, l'index droit pris et broyé entre l'échasse et l'épée de son métier. Il y aura pour le blessé une incapacité permanente partielle de travail

LA PEUR DU CANASSON

Hier, vers huit heures du matin, angle de la Grande-Rue et de la rue du Collège, le cheval attelé à la voiture de M. Edouard Camart, maraîcher à Marcq-en-Barœul, s'est jeté sur un tramway qui lui avait fait peur. Tout se borne à une glace brisée.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Hier, vers quatre heures du matin, un commencement d'incendie sans importance s'est déclaré dans l'estaminet Vandorne Emile, Grande-Rue, 87. Il a été causé par un réchaud placé sur le comptoir et qui reste en veilleuse pour la préparation des boissons chaudes.

Les dégâts sont minimes et il y a assurance.

ENTRE CARDE ET COURROIE

Chez MM. Allart-Rousseau et Cie, peigneurs, Grande-Rue, M. Désiré Dubois, 36 ans, soigneur aux cardes, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, 67, a eu le pouce de la main droite pris entre le recouvrement de la courroie de renvoi d'une carde et un panier de laine. Il en est résulté une luxation métacarpo-phalangienne qui nécessitera un repos de vingt jours.

PIED FRACTURE

Chez MM. Browaeys et Grau, constructeurs, rue Boucicaut, M. Léon Delcuellerie, 27 ans, manœuvre, demeurant rue Monge, 105, a eu le gros orteil du pied droit fracturé par suite de la chute d'une lourde plaque de tôle. Six semaines de repos.

LES FETES DU CUL-DE-FOUR

Le grand meeting de courses à pied et d'athlétisme qu'organise le C. A. R. promet d'être très intéressant. Bon nombre de clubs de la région s'entraînent en vue du challenge Loucheur. De nombreux objets d'art et d'utilité ont été offerts par de nombreuses personnalités auxquelles le C. A. R. adresse un chaleureux merci.

Les engagements pour les 100 m. et les 400 m. seront clos le samedi 14 mai au soir pour permettre de classer les séries. Pour les autres épreuves, ils seront reçus jusque l'heure annoncée pour ces épreuves.

Pour le challenge Loucheur, les engagements seront clos également le même samedi.

Les sportsmen qui désireraient recevoir des renseignements concernant ce meeting sont priés d'écrire ou de s'adresser au siège du C. A. R., 26, rue Dombasle.

EXPOSITION DES ARTISTES ROUBAISIENS

Galerie E. Dujardin, 14, boulevard de Paris, de 10 heures à 6 heures.

Pour permettre la visite de cette exposition à tous les Roubaisiens, l'entrée ne sera que de 0,25 les dimanches et jours de fête.

Les nouvelles œuvres suivantes ont été reçues : de M. Henri Ponchon, 1e Amilcar rentrant dans Carthage (esquisse) ; 2e Le Bûcheron et le Mort (esquisse) ; 3e Tête (étude crayon) ; de M. José Weiss, Le Soir, paysage ; de M. Ernest Masson, La Récolte des pommes de terre.

Je ne fume que le MIL

A L'HOPITAL DE LA FRATERNITE

L'Administration des Hospices de Roubaix a l'honneur d'informer le public, qu'en raison de la fête de l'Ascension, les visites pour les parents des malades en traitement, à l'Hôpital de la Fraternité, auront lieu de 11 heures à midi.

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES

La deuxième séance de vaccinations publiques et gratuites aura lieu aujourd'hui jeudi, de neuf à onze heures du matin, place Notre-Dame et rue des Lignes.

LES ŒUVRES POST-SCOLAIRES

AMICALE SEVIGNE. — Les membres de l'Association des anciennes élèves de l'Institut Sévigné qui désireraient participer à l'excursion de Rouen sont informés que leurs inscriptions seront encore reçues le dimanche 8 (dernier délai) chez Mlle Leveugle, 86, rue d'Italie.

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT. — Le comité prie les membres de l'Amicale qui désirent assister à l'excursion organisée par la Fédération à Rouen, le 15 mai prochain, d'effectuer le versement en s'inscrivant au concierge de l'Institut Turgot, 76, rue du Collège, avant le dimanche 8 mai, dernier délai.

3e classe : une journée, 14 fr. 75 ; deux jours, 21 fr. ; — 2e classe : une journée, 17 fr. ; deux jours, 26 fr.

Eclairage électrique

La « Société ROUBAISIENNE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ELECTRICITE », Concessionnaire de la Ville de Roubaix à partir du 1er janvier 1910, procédant actuellement à l'établissement de son réseau d'électricité, desservira les Abonnés dans l'ordre de leur inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau.

ROUBAIX est la ville de France où l'éclairage coûtera le moins cher.

S'adresser au bureau provisoire : 36, Grande-Rue, Roubaix.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

ASSEMBLEE GENERALE du VELO-CLUB LION. — L'assemblée générale du Vélo-Club Lion de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons aura lieu vendredi soir, à 9 heures très précises dans son local, 8 rue du Grand-Chemin, à Roubaix. Les coureurs indépendants de la région ne faisant pas partie de cette importante société, qui comme on le sait, est l'organisation de Paris-Roubaix, du 29 mai prochain, réservé aux Indépendants et qui désireraient se faire inscrire, sont priés de se rendre à cette réunion.

Une réunion du comité aura lieu avant l'assemblée générale, à 8 heures et demie.

CERCLE ORPHEONIQUE LES XL. — Aujourd'hui, à 10 heures 1/2, au Café Français, répétition partielle pour toutes les parties ; à 11 heures 1/2, générale. Présence indispensable.

TIR REGIONAL. — Aujourd'hui jeudi 5 mai, de 9 heures à 1 heure et de 3 à 6 heures, continuation du concours intérieur entre sociétaires. Commissaires et secrétaires de tir : le matin, Marin Velghe et André Catrix ; le soir, Paul Vass et Michel Duhamel.

Théâtres, Fêtes et Concerts

NICK CARTER

Rappelons que c'est le 7 et le 8 mai qu'auront lieu au Grand-Théâtre les représentations de *Nick Carter*.

Ces soirées s'annoncent comme très brillantes. L'interprétation sera, en effet, de tout premier ordre et ne comprendra pas moins de 22 artistes. C'est M. Victor Perny qui interprétera le rôle de Nick Carter.

Citons encore parmi les principaux artistes : Mlles Aimée Siska, Berthe Christel, Odette Verdy ; MM. A. Charny, Larochre, Delaréssé, Gatin, etc., tous artistes de valeur et ayant appartenu aux premiers théâtres de Paris.

Les trois admirables chiens de police merveilleusement dressés qui suivent la tournée, et dont le succès est considérable tous les soirs, sont de la race des bergers de Groenendael.

Ajoutons que la mise en scène, avec les costumes constructions, trucs, accessoires, jeux de lumière, etc., est absolument conforme à celle de la création, au théâtre de l'Ambigu.

Nul doute que le public ne vienne en foule assister à ces représentations exceptionnelles.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 4 mai 1910

Naissances. — Emile Hérard, rue Sainte-Thérèse, 31. — Marcel Vanwalleghem, rue du Marquisat, 4. — René Houttemonné, rue de Maubeuge, 7. — Fernand Boleins, rue Sainte-Elisabeth, 9. — Jules Martin, rue de la Vigne, cour Leroy, 19 — Léon Depauw, rue du Moulin, 78. — Marie Bonte, rue de l'Alma, 262.

Décès. — Laurent Dendiével, 12 jours, rue Sainte-Eleuthère, 13. — Raphaël Sénéchal, 21 ans, ouvrisseur, quai de Bouen, 14. — Célina Durieux, 74 ans, sans profession, rue de la Potennerie, 37. — Edouard Bracke, 14 ans, avenue Julien-Lagache. — Charles Decorte, 62 ans, terrassier, avenue Julien-Lagache. — Lucien Godimus, 3 mois, rue Volta, 4. — Henri Vandeginsche, 29 ans, rue Sainte-Eleuthère, 21. — Mort-né, 1.

LE SUCRE BEGHIN
FOND LE MIEUX ET SUCRE LE PLUS

CROIX

ETAT CIVIL DE CROIX. — *Naissance.* — Heyndrickx Anne, rue de Roubaix, 20.

Décès. — Delaporte Hermane, 68 ans, ménagère, rue Saint-Pierre, 22 bis.

WATTRELOS

ETAT CIVIL DE WATTRELOS. — *Naissances.* — René Verwaerde, Grimonpont. — Albert Dekeleare, rue du Mont-à-Leux. — Clément Decock, rue de Mouscron.

Décès. — Marie-Catherine Stock, 75 ans, ménagère, ailleric. — Emile Hennebaut, 59 ans, tisserand, rue du Trou-du-Fouan. — Bertrand Flipo, 7 mois, rue de Mouscron.

LANNOY

LA DUCASSE. — C'est dimanche la première ducasse de l'année. Déjà les forains sont à l'ouvrage. Il y aura de quoi amuser la jeunesse; tirs, manèges, etc., rien ne manquera. Comme d'usage, il y aura bal au Café de l'Hôtel-de-Ville, dimanche et lundi.

LYS

COMMISSION D'ENQUETE. — La Commission d'enquête composée de MM. Dumas, directeur de la Compagnie des tramways; Grimpret, ingénieur préfectoral, Rivière, chef de service de la Compagnie de Roubaix-Tourcoing et Boutemy, maire de Lys, s'est réunie mardi et a accepté le doublement de la voie de la ligne C.

LE DOUBLEMENT DE LA LIGNE C

Nous avons dit hier que la commission d'enquête avait accepté le doublement de la ligne C.

De la rue de Leers au passage à niveau, les deux voies seront établies dans le milieu du pavé. Du passage à niveau au bureau de la Justice, elles occuperont le côté gauche de la chaussée en allant vers Roubaix.

Il est entendu que la Compagnie fera recouvrir tous les fossés rue du Bois, excepté celui longeant la propriété de M. Julien Lagage, parce qu'à cet endroit la largeur du trottoir séparant la chaussée du fossé est normale et que par conséquent il n'y a pas obligation pour la Compagnie de le supprimer.

La Compagnie va étudier s'il est possible d'établir un arrêt en face de la rue de Bapaume.

GAZETTE TOURQUENNOISE

Un enfant gravement blessé par un wagonnet

Le jeune Victor Lepère, demeurant au Pont-de-Neuville, jouait avec plusieurs camarades sur le chantier du stand de tir. Il s'amusait à pousser un wagonnet lors que son cache-nez ayant été pris il fut entraîné par la voiture qu'il poussait.

Aux cris poussés par ses amis, les employés accoururent et le dégagèrent. Il était temps : l'enfant affreusement contusionné était en fort mauvais état. On espère néanmoins le sauver.

ENCORE UN SATYRE !

Hier soir, alors qu'elles rentraient chez elles revenant de l'école de la rue du Dragon, la jeune Adeline S... et sa camarade Madeleine P... furent accostées par un nommé Achille Delanghe, âgé de 20 ans, demeurant à Roncq, qui, sans s'arrêter aux bagatelles de la porte, passa carrément ses mains sous leurs jupes

Aux cris poussés par les fillettes, on accourut et le satyre fut arrêté.

LES BAINS MUNICIPAUX

L'établissement des bains sera ouvert aujourd'hui de 7 heures à 11 heures 1/2.

PHARMACIENS DE GARDE

Aujourd'hui jeudi, à partir de midi, seront de garde : MM. Despinoy, 34, rue de Lille ; Monvoisin, 155, rue du Tilleul.

LE FEU DANS UN CAR

Hier soir, vers six heures et demie, au moment où le car E 325 passait devant le lycée on s'aperçut qu'il était environné de fumée. Aussitôt le wattman Malfait et le receveur Scalbert enlevèrent le plancher. Ils s'aperçurent que tous les câbles conducteurs étaient brûlés et que le plancher de la voiture commençait à prendre feu.

Un peu de sable et tout était fini sans que personne eût pu savoir ce qui venait de se passer. Mais un homme zélé avait prévenu les pompiers. Ils arrivèrent pour voir le car, poussé par un autre, atteindre la place Thiers.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 4 mai 1910

Naissance. — Victor Aelbrecht, rue du Pont-Rompu, 204.

Décès. — Yvonne Vanderhaegen, 1 an, rue des Coulons, 46. — Urbain Vramnout, 4 mois, rue de Gand, 337. — Simonne Vanneste, 7 mois, rue du Général-Souham, 168.

AVIS. — Grande vente-réclame de l'or et de l'argent, de montres et réveils 40 % meilleur marché que partout ailleurs, **Au Coin Doré**, 26, rue Nationale, LILLE.

LE 5 MAI

Ville de Paris

Cent Mille Francs

POUR PRENDRE PART A CE TIRAGE, ACHETEZ UN BON DE PARTICIPATION DE L'EPARGNE SOCIALE FRANÇAISE.

2 Francs

EN VENTE PAR NOS DEPOSITAIRES, VENDEURS, BUREAUX DE TABAC.
A LILLE, A LA « CIVETTE », Gde-PLACE.
A DOUAI CHEZ JAUZE, RUE DE LA CLORIS.
ET DANS NOS BUREAUX, 126 bis, RUE DE PARIS.

LILLE

A la poudrière du Pont-de-Marcq

L'enquête militaire conclut à une autosuggestion.

Les procès-verbaux concernant la pseudo attaque de la sentinelle Castelin, de service à la poudrerie du Pont de Marcq ont été adressés hier matin à M. le général, commandant le corps d'armée.

En dépit d'une enquête très minutieuse, l'autorité militaire n'a pu arriver à établir qu'il y avait eu agression. On est persuadé dans les milieux militaires que le soldat Castelin a été victime d'une suggestion, causée par la crainte.

Le militaire a pu, en effet, être effrayé par le bruit du vent qui soufflait dans les fils téléphoniques, la nuit de sa pseudo agression.

Quant au transfert à la Citadelle, des poudres emmagasinées au Pont-de-Marcq, il ne sera effectué que vers la fin du mois, par les soins de militaires du génie.

Le magasin qui doit recevoir ces poudres est situé à côté de l'infirmerie du 43e à la Citadelle. Une active surveillance pourra ainsi y être exercée de jour et de nuit.

LES PRIX D'ENTREE AU CONCOURS AGRICOLE

Voici le programme du Concours National Agricole qui aura lieu prochainement à Lille sur l'Esplanade, ainsi que les différents prix d'entrées établis pour chaque journée de concours.

Le 31 mai exposition des machines, entrée 0 fr. 55 centimes ; le 1er juin, exposition des machines et produits, entrée 1 fr. ; le 2 juin, exposition générale, 2 fr. pendant les opérations du jury qui auront lieu de 8 heures du matin à 2 heures après-midi. Le reste de la journée, 1 fr. Les 3 et 4 juin, exposition générale, 1 franc chaque jour. Le 5 juin, exposition générale, entrée 0 fr. 25 jusque 4 heures du soir et le reste de la journée le public sera admis gratuitement.

Champagne garanti pur
J. FONTAINE FILS
Viticulteur et Négociant à Epernay
Toujours les plus HAUTES RECOMPENSES

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

BOURBOURG

Acte de banditisme

Trois individus armés pénètrent nuitamment dans la chambre d'un fermier et le somment, sous menaces de mort, de leur donner son argent

Le canton de Bourbourg vient d'être le théâtre d'un nouvel acte de banditisme.

Dans la nuit de mardi à mercredi, un ferm'er de Saint-Momelin, M. Oustlandt, célibataire, était réveillé par trois individus qui s'étaient introduits par escalade et effraction dans sa chambre.

En flamand, l'un de ces étrangers dit à M. Oustlandt :

— « Tu as vendu ces jours derniers quatre vaches, tu vas nous remettre ton argent ! »

Pour appuyer cette injonction, les trois individus brandissaient des poignards et des revolvers !

Le métayer, terrorisé, répondit que le produit de la vente de ses bestiaux était déjà placé en banque.

— « Ce n'est pas vrai, réplique l'un des bandits ! Nous savons que cet argent est encore chez toi et puisque tu ne veux pas le donner, nous allons te pendre ! »

Tandis que deux des malandrins maintenaient M. Oustlandt sur son lit, le troisième fouillait la maison de fond en comble ; il ne trouva qu'une somme de 45 francs.

Les trois bandits se retirèrent en menaçant de mort le métayer s'il les dénonçait ; en dépit de ces menaces, M. Oustlandt a porté plainte.

La gendarmerie de Bourbourg et un inspecteur de la brigade mobile ont ouvert une enquête.

Le fermier n'a pu donner qu'un vague signalement des bandits ; il a remarqué que tous trois avaient les pieds enveloppés de toile pour dissimuler les empreintes de leurs chaussures.

EN VACANCES — EN VOYAGE
emportez un FLACON de
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
préparation instantanée Eau de Vichy gazeuse à base de Sels Vichy-État. 2fr le flacon de 100 comprimés.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN

Etrange disparition d'un enfant

Le jeune Auguste Petit demeure introuvable. — Des hommes occupés au service de la ville fouillent vainement le canal

Le jeune Petit, âgé de 7 ans, dont nous avons annoncé la disparition, demeure toujours introuvable, malgré les recherches multipliées de la police locale. Des ouvriers de la ville ont également sondé le lit de l'Escaut aux environs de l'écluse. Ces recherches n'ont donné aucun résultat.

Un marinier venant de Condé a déclaré avoir rencontré vers ces contrées un gamin répondant au signalement du disparu. En le voyant ainsi errant, il lui aurait offert l'hospitalité à bord de son bateau. Le jeune Petit lui répondit à la façon de Cambronne. Comme nous l'avons dit, Petit étant idiot a pour habitude de répondre de la sorte, même à ses parents.

Les recherches continuent.

ANZIN

Une scène sanglante

Un ouvrier blesse son frère d'un coup de revolver

Les frères Michel et Alphonse Strobbe, tisserands à Roubaix, étaient venus voir leurs parents demeurant à Anzin, chez leur frère Arthur.

Ils devaient reprendre le train vers dix heures du matin, mais ils préférèrent visiter la ville.

En compagnie de leur frère Arthur et de deux amis, les sieurs Cateau et Prévost, ils se rendirent à l'estaminet Gérard Victorine, rue de Jemmappes.

Michel et Alphonse Strobbe sortirent à un moment donné, mais ils rentrèrent presqu'aussitôt armés, le premier d'un revolver, le second d'une matraque.

Michel tira un coup de revolver en l'air, puis un second qui atteignit son frère Arthur au mollet gauche.

Cependant, Alphonse frappait à coups de matraque sur Cateau et Prévost. Néanmoins ces derniers parvinrent à désarmer Michel.

Les deux assaillants prirent aussitôt la fuite. Michel a pu être arrêté près de la gare et amené au poste.

La police recherche le second.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DORIGNIES

Explosion d'un détonateur

Un boutefeu est grièvement blessé à la fosse numéro 4 des Mines de l'Escarpelle

Un très grave accident s'est produit hier après-midi, à l'heure 3/4, sur le carreau de la fosse 4 des mines de l'Escarpelle, à Dorignies, dans les circonstances suivantes :

Le boute-feu Emile Wasein, 40 ans, se trouvait seul dans la poudrerie voisine de la baraque des ouvriers du jour. Il tenait une capsule de détonateur au fulminate de mercure. Soudain cette capsule éclata. Le boute-feu eut l'index et le majeur gauches enlevés et l'œil gauche crevé. Attirés par la détonation, ses camarades accoururent et relevèrent Wasein sanglant et inanimé. Après avoir reçu les soins d'un docteur, le malheureux fut conduit en voiture à son domicile, coron Vert D, 4.

La cause de l'accident n'est pas encore connue.

M. Emile Wasein est marié et père de trois enfants. Dans la matinée, on l'a transporté à l'Hôtel-Dieu de Douai.

ROST-WARENDIN

LE COURAGE D'UN « MARGIS »

Le maréchal des logis chef Lenfant, du 27e, caserné à Douai, vient d'accomplir un acte qui mérite d'être signalé.

Il passait avec un détachement à Roost-Warendin, lorsqu'il vit venir à toute allure un mulet attelé à une petite voiture. Dans la voiture se trouvait une fillette de 3 ans qui poussait des cris déchirants. Sautant à bas de son cheval, le sous-officier réussit, après avoir été traîné sur un assez long parcours, à maîtriser le mulet. La voiture appartenait à M. Vambrouck, charcutier à Roost-Warendin.

La gendarmerie a signalé à l'autorité militaire la belle conduite du sous-officier.

Cambrai

La grève des menuisiers

Les grévistes demandent l'arbitrage de M. Garin

Les ouvriers menuisiers ont demandé à M. Garin, conseiller général, adjoint au maire, de vouloir bien leur servir d'arbitre dans les négociations qu'ils désiraient proposer aux patrons, afin de mettre fin à la grève.

M. Lavalée avait été désigné par ces derniers pour les représenter. Hier, à 4 heures de l'après-midi, a eu lieu la réunion, salle des Prud'hommes de l'Hôtel-de-Ville.

M. Lavalée a renouvelé les propositions des patrons, à savoir : que le salaire de chaque ouvrier serait fixé d'après son habileté professionnelle et ses aptitudes, capacités qui seraient reconnues par un examen, chez les nouveaux venus.

Cette proposition n'a pas donné satisfaction aux ouvriers menuisiers qui ne l'ont pas acceptée.

Néanmoins, comme ils sont désireux de reprendre le travail, ils examineront les propositions qui leur ont été faites et une nouvelle réunion aura lieu vendredi, à laquelle assisteront MM. Gerin et Lavalée.

Espérons que l'entente se fera et qu'une solution donnant satisfaction à tous interviendra.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

NEUVILLY

Une affaire d'avortement

Depuis un certain temps, la rumeur publique accusait une dame X... de se livrer à des avortements. Une lettre anonyme dénonçait, il y a quelques jours, que cette dame s'était livrée à des manœuvres abortives sur la personne de Mlle Marie B... Une enquête a été ordonnée. Il paraît que Marie B... aurait accouché avant terme d'un fœtus de quatre mois et qu'elle aurait eu recours aux bons offices de la dame X...

Les habitants du village ne se gênent pas pour accuser la femme X... d'être une faiseuse d'anges et se s'étonnent nullement qu'elle ait prêté la main à la délivrance avant terme de Mlle B...

Le dernier mot appartient au docteur qui sera commis pour visiter l'inculpée.

HAUCOURT

INCENDIE D'UNE MAISON

Une maison construite en briques, couverte en chaume et appartenant à M. Quennesson Raymond, percepteur à Vico (Corse), a été détruite par un incendie.

Le locataire, M. Holin Jean-Baptiste, âgé de 65 ans, empailleur d'oiseaux, couche dans son grenier. Il reposait depuis un moment lorsqu'il aperçut une vive lueur. Il se leva aussitôt et constata que le feu était à son habitation. Il donne l'alarme et n'eut que le temps d'emporter un peu de linge et quelques effets. La maison ne formait bientôt plus qu'un brasier. Les voisins se bornèrent à protéger le magasin construit en planches et appartenant à M. Happe, qui est situé tout à côté. De la maison il ne reste plus que les murs pantelants. Les dégâts sont évalués à 1,700 francs. Il y a assurance. M. Holin éprouve une perte de 200 francs par suite de la destruction de son mobilier et de quelques effets, linge et objets qui ont été la proie des flammes.

La cause de l'incendie n'est pas connue.

PAS-DE-CALAIS

MARLES

Un enfant noyé dans une fosse à purin

Un enfant de 5 ans, Pierre Vanesiander, est tombé dans la fosse à purin qui se trouve dans la cour de la maison qu'habitent ses parents au lieu dit « Le Fond de Marles ». Lorsqu'on s'en aperçut et qu'on parvint à le retirer, il avait cessé de vivre.

On ignore les circonstances dans lesquelles s'est produit cet accident mortel.

AVESNES-LE-COMTE

Une gendarmerie cambriolée

Un audacieux cambriolage a été commis avant-hier à la gendarmerie d'Avesnes-le-Comte.

Le nommé Louis Barthélemy, 33 ans, né à Hazebrouck, vagabond professionnel, passait à Avesnes-le-Comte, lorsqu'il vit, sur le marché, avec leurs femmes, les deux seuls gendarmes restant à Avesnes, les autres étant aux grèves du Canal du Nord. Il se rendit à la caserne et pénétra dans le logement de deux gendarmes prit un pantalon un drap, du linge des souliers et divers menus objets.

Avant de partir, il vida tranquillement une bouteille de vin et se fit chauffer une tasse de café.

Il se dirigea ensuite sur Saint-Pol où il alla déclarer au parquet le cambriolage qu'il venait de commettre. Barthélemy qui en route avait mis le pantalon et les souliers des gendarmes fut arrêté.

Il a comparu devant le tribunal de Saint-Pol qui l'a condamné à six mois de prison.

Boulogne

Drame dans un café

Un ouvrier tente de se suicider en se frappant de six coups de couteau

Une dramatique tentative de suicide s'est produite avant-hier soir, dans le café de M. Lécaille, rue Faidherbe.

Vers six heures du soir un individu proprement vêtu à la manière des ouvriers plâtriers, étranger à la localité et paraissant âgé d'une quarantaine d'années, entrait dans le café de M. Lécaille.

L'inconnu était calme et nullement ivre. Rien dans son attitude ne pouvait faire prévoir ce qui allait se passer.

Il s'assit tranquillement à une table près de la porte d'entrée et commanda un pernod.

Se levant tout à coup, il alla se camper devant un groupe de consommateurs assis à une autre table.

« Je vais, leur dit-il, exécuter devant vous quelques tours de prestidigitation ».

Puis, sans autre préambule, devant les spectateurs ébahis de cette scène, il retira son veston, son gilet et sa chemise.

« Vous allez voir, ajouta-t-il, comment chante une jolie femme ».

Et avant que les témoins de ce drame aient pu faire quoi que ce soit pour l'en empêcher, le singulier consommateur sortait de sa poche un couteau à cran d'arrêt, s'en portait rapidement plusieurs coups au sein gauche et tombait comme une masse sur le sol.

Pendant que M. Lécaille et ses clients se précipitaient au secours de l'inconnu dont le sang rougissait le plancher et qui avait perdu connaissance, on alla, en hâte, prévenir le commissariat du 2me arrondissement.

M. Lecomte, secrétaire, accourut aussitôt accompagné de l'agent Tiesset.

Il fit mander la voiture de place de M. Privost, louager, dans laquelle le blessé fut déposé et transporté à l'hospice Saint-Louis, où il fut admis d'urgence.

L'interne de service s'empressa de lui donner ses soins et de l'ausculter. Il constata qu'il était atteint à l'aisselle et au sein gauche de six coups de couteau, dont trois au moins paraissaient avoir pénétré assez profondément.

Interrogé hier matin, le blessé a déclaré se nommer Jules Lasnier, né à Paris (15me arrondiss.), le 28 septembre 1872, cimentier et célibataire, demeurant en ce moment à Wimereux.

Il ne se rappelle absolument rien de ce qui s'est passé.

L'on croit qu'il a agi dans un accès de folie passager provoqué par l'absinthe.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 4 Mai

Présidence de M. Meusy

LE CHAPITRE DES POCHARDS

POIVROTS DEGOUTANTS. — Nous avons relaté les exploits commis lundi dernier à Roubaix par J.-B. Leman, 28 ans, demeurant rue du Caire, 18 et Arthur Allaert, 32 ans, demeurant rue d'Alger, cour Vanakère.

Chassés dans la matinée de la minoterie Jonville frères, rue Condorcet, où ils travaillaient pour s'y être présentés abominablement ivres, les deux hommes y revinrent